



## PRÉFET DE LA HAUTE-LOIRE

### **Restitution** **Police de sécurité du quotidien**

Vendredi 1<sup>er</sup> juin 2018

Madame et Messieurs les parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les maires et leurs représentants,  
Monsieur le procureur,  
Mon colonel,  
Commissaire,  
Mesdames et Messieurs, les chefs des services de l'État et des collectivités,  
et notamment les services des polices municipales,  
Mesdames et messieurs les représentants des différents corps de métiers  
des forces de l'ordre,  
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui dans le cadre de la restitution de notre travail proposé dès cet automne par le ministre de l'intérieur sur la police de sécurité du quotidien.

Priorité du quinquennat du président Macron, la police de sécurité du quotidien vise à répondre au mieux à la première préoccupation des Français : la sécurité.

Pour ce faire, le Gouvernement s'est engagé non seulement dans une réflexion sur les missions de la police et de la gendarmerie mais aussi dans leurs moyens d'action. Ainsi, 500 policiers et gendarmes viendront au cours du quinquennat renforcés leurs collègues dans 20 départements prioritaires. 5000 caméras piétons seront prochainement déployées et 70 000 tablettes sont d'ores et déjà dans les mains de nos forces de sécurité intérieure.

Je vous ai réunis aujourd'hui afin que les principaux acteurs Police et Gendarmerie en Haute-Loire nous présentent chacun leur stratégie locale de sécurité, élaborée ces derniers mois pour le département.

Pour rappel, une large concertation a débuté au mois d'octobre dernier et a permis à chacun de s'exprimer : forces de sécurité intérieure, services judiciaires, polices municipales, entreprises de sécurité privée mais aussi acteurs de terrain, réseaux associatifs et institutionnel, usagers de Haute-Loire.

Une consultation citoyenne a été réalisée grâce à l'envoi d'un questionnaire et d'une grande réunion de concertation le 12 décembre dernier. Un temps d'échange important a eu également lieu avec les élus du Département.

Je viens d'adresser au ministère de l'intérieur ma synthèse, qui s'est bien sûr inspirée des travaux rendus par le groupement de gendarmerie et la direction départementale de la sécurité publique du Département.

Quatre thèmes ont été particulièrement approfondis, et je laisserai le soin au Commissaire divisionnaire Cluzeau et au Colonel Rabasté de vous les présenter :

## **- La présence des policiers et des gendarmes sur la voie publique**

Cette présence doit permettre de regagner la confiance de nos concitoyens et de nos élus.

Non que cette confiance est complètement disparue mais elle a pu s'émousser au fil des années.

Cette reconquête passera par l'adaptation des modes d'intervention de la police et de la gendarmerie aux caractéristiques de leur territoire. Mais également, en traitant les nuisances du quotidien, les incivilités avec la même importance que les affaires considérées comme plus nobles.

Ce que l'on pourrait résumer par l'intelligence territoriale.

## **- La densification des partenariats locaux**

La sécurité est l'affaire de tous. De l'État en premier lieu, bien sûr, mais aussi de ses principaux partenaires institutionnels : justice, hôpitaux, transporteurs, organismes publics (CAF, pôle emploi) mais également élus, policiers municipaux, société de sécurité privée.

Dire cela ne veut pas dire la privatisation de la sécurité. C'est tout le contraire. Pour que l'univers régalien puisse réaliser pleinement sa tâche de souveraineté, de maintien de l'ordre et de police judiciaire, il doit bénéficier du concours d'une pléiade d'acteurs, dont certains appartiennent au secteur privé. C'est le fameux continuum de sécurité sur lequel une mission parlementaire fera prochainement des propositions.

## **- Le développement du contact avec le public**

Il suppose pour les forces de l'ordre de regagner de la disponibilité par la disparition progressive des tâches dites indues. C'est un chantier auquel le ministère de l'intérieur travaille sans relâche, encore récemment en

permettant l'accès au SIV et au SNPC par les policiers municipaux, sans passer par les forces de l'ordre.

La disponibilité ainsi recouvrée se traduira par une présence accrue sur le terrain au contact du public mais aussi dans l'investigation.

### **- L'amélioration de l'accueil et de la prise en charge des victimes.**

L'amélioration de l'accueil en commissariat et en brigade se concentrera sur l'adaptation des horaires d'ouverture aux besoins de la population, au renforcement des formations à l'accueil des victimes et parfois à des aménagements de locaux.

Le débat a été riche et engagé, une attente marquée des forces de l'ordre semble se dégager sur cette police de sécurité du quotidien et sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi régulier.

D'ores et déjà, des actions vont être expérimentées sur certains quartiers politiques de la ville :

- les nuisances sur les voitures, considérant les problèmes de stationnement et de vitesse ;
- les voisins indéliçats faisant l'objet, le cas échéant, d'expulsions locatives ;
- la lutte contre le trafic de stupéfiants.

Je remercie vivement le Commissaire divisionnaire Cluzeau et le Colonel Rabasté pour leur dynamisme lors de la mise en œuvre de cette réflexion, ainsi que tous les agents de l'État qui ont apporté leur expérience et leur réflexion afin de favoriser le bon exercice de leur métier.